

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-808535

172736

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 12614

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

NIRKASS

NISRINE

Date de naissance :

01/03/1988

Adresse :

terme adhésion

Tél. : 0663084084

Total des frais engagés :

د.م. معاشر في اجتماع و جر احمد ٢٠٢٣

Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR BENARDERRAJ Mohamed Ali
OPHTALMOLOGISTE
36 Avenue 2 Mars Résidence ... Immeuble N°6
Tél 0522 86 05 57/0522 86 05 58 Casablanca

Cachet du médecin :

Date de consultation :

27-06-2023

Nom et prénom du malade :

MIKLASS NISRINE

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Allergies sœlles

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 25/08/2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22-06-2023	Consultation	30000	INP : 0910000354	Dr. BENABDERRAHMANE OPHTHALMOLOGISTE Résidence de la Kasbah 26, Avenue Hassan II, Casablanca
2023	Spécialiste C2			

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DU CAF Dr. Hind Benmoussa 1 Rue Al Othmani Tél : 05 22 39 89 73	27/06/2023	414.10

ANALYSES - RADIGRAPHIES

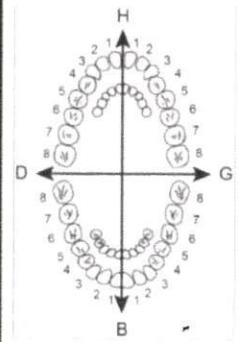
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

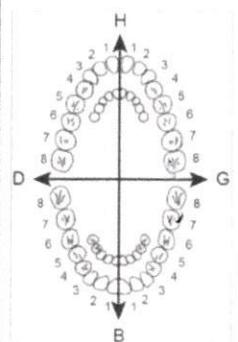
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



الدكتور محمد علي بنعبد الرزاق
إختصاصي في أمراض و جراحة العيون

Docteur Mohamed Ali BENABDERRAZIK

خريج كلية الطب بلیاج (بلجيكا)

Spécialiste des maladies et chirurgie des yeux

Glaucome - Strabologie - Contactologie - Echographie - Angiographie - Laser

Diplômé de la Faculté de Médecine de Liège (BELGIQUE),

Ancien assistant et consultant au Centre Hospitalier Universitaire de Liège.

Mme MIKLASS NIRINE

84.50

LOTEMAX COLLYRE

1 gttre x 3 / j x 5 j

1gttre x 2 / j x 5 j

, dans les deux yeux

NAABA 4.9% : collyre

PHARMACIE DU CAFE
Dr. Hind Benmoussa
Tél: 0522 39 89 73
1, Rue Alphonse Moussia

1 goutte 3 fois / jour, dans les deux yeux, pendant 1 Mois

102,60

AERIUS/ 30 CP

1 comprimé par jour, le soir au coucher, pendant 1 Mois

AVAMYS PULV

1 pulv x 2 / j , pendant 15 jours

115.00

4 M

BNEDERRAZIK Mohamed Ali
OPHTALMOLOGISTE
Résidence WALILI, Imm. A
96, Avenue 2 Mars, Casablanca
Tél : 0522.86.05.57 / 58

Casablanca , le 27/06/2023

0522.86.05.57 شارع 2 مارس، إقامة وليلي العمارة ٢، الطابق ٦، الشقة ٥٨ - الدار البيضاء - الهاتف : ٥٨ / ٥٧
96, Avenue 2 Mars, Résidence WALILI, Imm. A - 2^{ème} étage N° 6 (en Face café JIZA) - Casablanca

المستعجلات : 06 64 17 10 21 - URGENCES : 06 64 17 10 21

Date de première ouverture : تاریخ فتح الأول للقارورة :

Titulaire
Laboratoires THEA - 12, rue Louis Blériot
63017 Clermont-Ferrand Cedex 2
FRANCE

Collyre 10 ml - PVP : 84,00 DH
NABA AK 4,9%
6 118001 101184

Distribué par COOPERS PHARMA, 41, rue Mohamed Diouri,
Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amira DAUDI


الملك
مخابر تينا - 12، شارع لويس بليريو
63017 كلير蒙تفيررون، سيديكيون 2 - فرنسا

Energy MA : 362/12DMP/21/NRQ



BAUSCH+LOMB LOTEMAX® • **WELTweit** Etikettende Lopterprendol

BAUSCH + LOMB
LOTEMAX®

Etabonate de lotéprednol
Suspension ophthalmique
stérile à 0,5 % (5 mg/ml)

و تماکس

التوتيريدنول (5 ملغ / مل) 5%، معلق للعين معقم

Respecter les doses prescrites

1 mL contains

Substance active : Etabonate de lotéprednol 5 mg (0,5 %)
Autres composants : édétate disodique, glycerine, povidone, eau purifiée, tyloxapol. Hydroxyde de sodium/ acide chlorhydrique (ajustement du pH).
Du chlorure de benzalkonium est ajouté comme agent de conservation.

١ ملتر تحنجي على:
المادة الفعالة: إيتاينونات البوتيريدنول ٥% (٥ مغ)
المواد المضافة: إيدريات ثانى الصوديوم، غليسرين.
الوصف: ماء مفقر تايلوكاباول وهيدروكسيد الصوديوم أو
 بوفيدين، حمض الكلوهيدريك لتعديل الحموضة. تم إضافة كلوريد
 البيزاكربونوم كمادة حافظة.

Excipient à effet notable: Chlorure de benzalkonium 0,01%.

POSOLOGIE USUELLE : الجرعة الاعتيادية:
Voir la notice. دفع نشرة العبوة.

A standard linear barcode is positioned vertically on the right side of the page. It consists of vertical black bars of varying widths on a white background.

C1MA0
968260
L02990

Tableau A (Liste I) جدول أ (قائمة أ)
Distribué au Maroc

Distribué au Maroc par Zenith Pharma

PPV = 112,50 DHS

LOTEXMAX est une marque déposée de Bausch & Lomb Incorporated ou de ses filiales.
© 2020 Bausch & Lomb Incorporated ou de ses filiales.

لوبتيماكس علامة تجارية مسجلة لشركة
Bausch & Lomb Incorporated
أو الشركات التابعة لها.
© Bausch & Lomb Incorporated 2020
أو
لوبتيماكس علامة تجارية لشركة

Froide de flûte
Suspension pour pulvérisation nasale
27,5 microgrammes/pulvérisation

Avamys

France
Laboratoire GlaxoSmithKline

Médicament autorisé n°340093832246

RESPECTER LES DOSES PRÉSCRITES

Liste I - Uniquement sur ordonnance

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV: 115,00 DH

118001 142262

9 ID:651665